



Alerte sur

DELIVERY

Déclaration préalable FOCom au CNHSCT 26-27 juin 2018



Par cette déclaration préalable, nous formulons une alerte concernant les salariés Delivery en souffrance.

Les alertes des instances représentatives du personnel se multiplient dans les AE concernant les salariés Delivery : pas plus tard qu'hier, un droit d'alerte avec Danger Grave et Imminent déposé par le chsct de l'AE Occitanie !

Les premières conclusions des groupes de parole organisés par une des psychologues du pôle Psy ont été présentées lors du CHSCT AEGE du 21 juin 2018, elles sont alarmantes et confirment bien les alertes faites par les différentes instances !

Les membres FOCom du CNSHSCT tiennent une nouvelle fois à alerter la direction sur le Crash Program Delivery. Depuis novembre 2017, date de lancement de ce programme, les salariés ne constatent aucune amélioration dans leur quotidien, alors que l'objectif affiché était d'apporter des avancées significatives dès le mois de juin 2018. **Les salariés sont déçus, épuisés et toujours en souffrance croissante.**

Force est de constater qu'à ce jour les très maigres progrès que la direction nous présente ne répondent pas aux attentes fortes des salariés en difficulté au quotidien et n'ont pas permis d'améliorer leurs conditions de travail.

Pire encore, toutes les semaines les processus évoluent et les résultats de certains chantiers se traduisent, au final, en activités supplémentaires pour les RAC. La simplification tant attendue se traduit en fait par des tâches annexes additionnelles qui complexifient une activité déjà lourde.

Tous ces facteurs sont générateurs de situations extrêmes.

Quand l'entreprise prendra-t-elle suffisamment conscience de la gravité de la situation? FOCom rappelle à la direction d'Orange son obligation de responsabilité sur la santé physique et mentale de ses salariés.